

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DU 7 MAI 2025**



À une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale dûment convoquée et tenue au 391, de La Mennais, Louiseville, ce septième jour du mois de mai, deux mille vingt-cinq, dix-huit heures et 30 minutes, à laquelle étaient présents :

**PRÉSENCES :**

**Représentants des parents**

Stéphane Elliott  
Karine Valois  
Stéphanie Boivin  
Christian Bellemare  
Isabelle Beauchamp  
Isabelle Deschênes

**Représentants des enseignants**

Samuel Poulin  
Patrick Béliveau  
Audrey Gosselin

**Représentante du personnel de soutien**

Maggie Gagnon

**Représentante du personnel professionnel**

Annick Gagné

**Représentante des élèves**

~~Justine Gélinas~~  
Félix Lampron

**Parent substitut**

~~Sabrina Bayeur~~

**Direction**

Myriam Lemay  
~~Claude Chartrand~~  
~~Jean-Philippe Proulx~~

**1. PRÉSENCES ET QUORUM**

Monsieur Stéphane Elliott, président, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

**2. QUESTION DU PUBLIC**

Aucune question du public.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CONSIDÉRANT** que la direction a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 7 mai 2025;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **monsieur Samuel Poulin**, il est résolu à l'unanimité;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 7 mai 2025 tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

108-CÉ-24-25-34

### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 AVRIL 2025

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de, **madame Karine Valois**, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** le procès-verbal version papier de la séance ordinaire du 9 avril 2025 du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

108-CÉ-24-25-35

### 5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi au procès-verbal de la dernière rencontre.

### 6. RAPPORT DE LA DIRECTION

Il y aura un changement au niveau des membres de la direction pour la prochaine année scolaire. Madame Lemay sera dorénavant directrice à l'Académie les Estacades, monsieur Claude Chartrand sera le nouveau directeur et monsieur Jean-Philippe Proulx conserve son poste de directeur adjoint. Il y aura un affichage de poste pour un 2<sup>e</sup> directeur adjoint à raison de 3 jours par semaine.

Les directions font présentement quelques moyens de pression puisque leur convention collective est échue. Par contre, il n'y a aucun impact sur le service aux élèves.

## 7. COMPTE RENDU DU CONSEIL ÉTUDIANT (ACTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR)

### ACTIVITÉS PASSÉES

**Pâques** : Décoration de cupcakes sur l'heure du dîner, le 17 avril.

**Partie de hockey pour le 1er cycle** : Le 17 avril en après-midi. La partie a lieu à l'aréna de Louiseville.

**Chanteurs masqués** : Nouveau de cette année, les élèves devaient trouver quel membre du personnel se cachait derrière les différents costumes. L'activité a eu lieu le 16 avril sur l'heure du dîner.

**Partie d'improvisation** : Une partie d'improvisation a eu lieu le 24 avril à l'auditorium pendant l'heure du dîner, réunissant des membres du personnel de l'école, des anciens élèves et des membres de la ligue d'impro actuelle.

**Expo carrière** : Les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire et d'Accès-DEP ont présenté de nombreux kiosques sur divers métiers. Les visiteurs étaient les élèves de 2<sup>e</sup> secondaire et FMS et c'était ouvert à tous sur l'heure du dîner.

### ACTIVITÉS À VENIR

**Parties sportives** : Tout le mois de mai, il y aura différentes parties sportives opposant des membres du personnel de l'école aux différentes équipes sportives de finissants. (dek hockey, volleyball et futsal)

**Célébration de Fillactive** : Le 15 mai aura lieu le grand rassemblement « Célébration Fillactive » présentée par la Banque Scotia, au parc de la Terre des Loisirs de Trois-Rivières. Nous avons 25 élèves qui participent à l'événement.

**Cérémonie de la collation des grades** : Cette année, la collation des grades aura lieu à l'église de Louiseville le 9 juin prochain à 18 h 30.

**Journée reconnaissance des finissants** : Comme chaque année, les élèves finissants participent à une journée reconnaissance. Cette année ce sera le 10 juin prochain aux berges du Lac Castor de Saint-Paulin.

**Bal des finissants** : La cérémonie se tiendra à la Ferme Nouvelle-France de Sainte-Angèle-de-Prémont le 20 juin prochain, en après-midi.

## 8. COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Elliott a été informé par courrier confidentiel que certains parents (autre que l'Escale) se questionnent en lien avec des contenus jugés inadéquats qui auraient été dits en classe. Aucun détail précis ne nous a été révélé. Aucune autre information pertinente pour les écoles secondaires n'a été mentionnée.

## 9. TRAVAUX DU CONSEIL

### 9.1 ADOPTION MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES, ATTESTATION DE DÉPLOIEMENT

**CONSIDÉRANT** que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement doit adopter et transmettre au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy son budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année scolaire 2024-2025 ;

**CONSIDÉRANT** que le Ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre des mesures dédiées et protégées alloue des montants au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy;

**CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy alloue des crédits alloués aux établissements ou alloue des ressources à l'établissement en fonction de choix budgétaires faits par la direction dans le cadre des mesures dédiées et protégées ;

**CONSIDÉRANT** que des ajouts de ressources ont été faits par le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dans l'établissement en fonction de choix budgétaires par la direction et que ces sommes ne font pas partie du budget de l'établissement ;

**CONSIDÉRANT** la liste des mesures dédiées et protégées déposées qui atteste le déploiement de ces mesures / ressources dans l'établissement dont voici les mesures dédiées et protégées couvertes par le montant alloué :

- Agir autrement pour la réussite des élèves en milieu défavorisé (M15011) : 287 203 \$
- Aide Alimentaire (M15012) : 44 054 \$
- Agents en soutien au lien école-famille en milieu défavorisé (M15014) : 8 802 \$
- Accompagnement et rattrapage à l'école (M15026) : 21 375 \$
- Activités parascolaires au secondaire (M15028) : 182 126 \$
- Sorties scolaires en milieu culturel (M15186) : 18 338 \$
- École accessible et inspirante (M15230) : 29 733 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par, **madame Audrey Gosselin**

D'attester que des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées par crédits alloués à l'établissement et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement;

D'attester que des normes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées par l'ajout de ressources dans l'établissement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

108-CÉ-24-25-36

### 9.2 ADOPTION CHOIX DE LA DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement doit prévoir la date de la première séance régulière du conseil d'établissement à l'automne prochain;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **madame Stéphanie Boivin**, que l'assemblée générale des parents se tienne le 10 septembre 2025 à 18h30.

108-CÉ-24-25-37

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9.3 ADOPTION CHOIX DE LA DATE DE LA PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement doit prévoir la date de la première séance régulière du conseil d'établissement à l'automne prochain :

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **madame Isabelle Beauchamp** que la première rencontre du conseil d'administration se tienne le 15 octobre 2025.

108-CÉ-24-25-38

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 9.4 APPROBATION FOURNITURES SCOLAIRES ET MATÉRIELS DIDACTIQUES : CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES DES PARENTS

La direction de l'école a proposé au conseil d'établissement, pour approbation, les listes de matériel d'usage personnel requis par l'école ainsi que la liste du matériel didactique, conformément à l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, 3e et 4e paragraphes de la LIP.

**CONSIDÉRANT** les listes proposées par la direction élaborées avec la participation des enseignants;

**CONSIDÉRANT** le respect du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées;

**CONSIDÉRANT** le respect de la Politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves, adoptée par le Centre de services scolaire;

**CONSIDÉRANT** la prise en compte des principes d'encadrement du coût des documents établis pour 2025-2026;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **madame Isabelle Deschênes**, d'approuver les listes de matériel d'usage personnel et les listes du matériel didactique dont l'achat sera demandé aux élèves pour 2025-2026 telles que présentées.

108-CÉ-24-25-39

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

## 9.5 INFORMATION NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2024-2025

Madame Lemay informe les membres des légères modifications apportées au document à la section « règles de cheminement scolaire » suite à la fin du déboulage des unités au 2<sup>e</sup> cycle. Les membres ont déjà été informés des changements lors de la séance du mois d'avril.

## 9.6 INFORMATION MODALITÉ DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

La dernière séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025 aura lieu le 4 juin à 18 h. Les membres laissent le choix à la direction de choisir l'endroit pour le repas. Les détails leur seront communiqués dès qu'ils seront connus.

## 9.7 APPROBATION DU CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Date	Description	Responsable (Nom)	Groupes	Coût de l'activité par élève
15 mai	Projet création rivière	Audrey Gosselin	2 <sup>e</sup> secondaire Arts +	Gratuit
28 mai	Parc des chutes de Sainte-Ursule	Anne-Guyline Bruneau	3 <sup>e</sup> secondaire Arts +	Gratuit
21 mai	Partie des Aigles de Trois-Rivières	Maika Croteau Véronique Beauchamp	Présecondaire FPT, FMS et ADEP	Gratuit

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **monsieur Samuel Poulin**, il est résolu :

**D'APPROUVER** le calendrier des projets d'activités tel que déposé dont les copies sont jointes au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

**D'APPROUVER** que les frais encourus soient réclamés aux parents qui choisiront d'inscrire leur enfant. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités pour l'année scolaire 2024-2025;

**D'INSÉRER** au budget de l'école les dépenses et les revenus générés par cette programmation.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

108-CÉ-24-25-40

## 9.8 FORMATION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT (INFORMATION)

Tous les membres du conseil d'établissement ont reçu le lien pour la formation obligatoire des membres. Ce point sera discuté lors de chaque rencontre du conseil d'établissement.



Type de mesure

Plusieurs sélections

Écoles

108 - École secondaire l'Escale

Excluant les retraits des allocations

Projet	Description	Regroupement	Typemesure	Compte de versement	Revenu
M15011	Agir autrement pour la réussite des élèves en milieu défavorisé	M15010	Dédiée	***-5-24510-131	287 203,00
M15012	Aide alimentaire	M15012	Protégée	***-5-23300-432	44 084,00
M15014	Agents en soutien au lien école-famille en milieu défavorisé	M15010	Dédiée	***-5-24510-162	5 802,00
M15026	Accompagnement et rattrapage à l'école	M15026	Protégée	***-*--24571-131	21 375,00
M15028	Activités parascolaires au secondaire	M15028	Protégée	***-5-27228-570	182 126,00
M15186	Sorties scolaires en milieu culturel	M15186	Protégée	***-5-27310-508	18 338,00
M15231V1	École accessible et inspirante	M15230	Dédiée	***-5-24530-131	29 733,00
<b>Total</b>					<b>588 661,00</b>

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune information n'a été discutée à ce point.

11. CORRESPONDANCE (COURRIER DU CÉ)

Aucun courrier

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance aura lieu le 4 juin 2025 à 18 h.

13. ADOPTION DE LA LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de, **madame Isabelle Beauchamp**, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER la séance ordinaire à 19h 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

108-CÉ-24-25-39

  
Myriam Lemay  
Directrice

  
Stéphane Elliott  
Président

## Liste des fournitures scolaires 2025-2026

# Accès-DEP

Si l'élève possède déjà le matériel nécessaire, les parents ne sont pas dans l'obligation d'en acheter de nouveau.

### POUR TOUS LES ÉLÈVES

1 coffre à crayons  
Crayons de plomb ou pousse-mine  
1 stylo rouge  
1 stylo bleu

1 gomme à effacer  
2 surligneurs (couleurs différentes)  
1 règle de 15 cm

#### Anglais

Aucun achat nécessaire pour ce cours

#### Mathématique

1 calculatrice scientifique (environ 15 \$)

#### Exploration professionnelle

Aucun achat nécessaire pour ce cours

#### Sensibilisation à l'entrepreneuriat

Aucun achat nécessaire pour ce cours

#### Français

Aucun achat nécessaire pour ce cours

#### Stage d'intégration en entreprise

Aucun achat nécessaire pour ce cours

## Liste des fournitures scolaires 2025-2026

### FMS : Formation à un métier semi-spécialisé

Si l'élève possède déjà le matériel nécessaire, les parents ne sont pas dans l'obligation d'en acheter de nouveau.

POUR TOUS LES ÉLÈVES	
<p>1 coffre à crayons Crayons de plomb ou 1 pousse-mine 1 stylo rouge 1 stylo bleu</p>	<p>1 gomme à effacer 2 surligneurs (couleurs différentes) 1 règle de 15 cm</p>
<p><b>Anglais</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p>	<p><b>Mathématique</b> 1 calculatrice scientifique (environ 15 \$) 1 rapporteur d'angles</p>
<p><b>Préparation à un métier semi-spécialisé</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p>	<p><b>Préparation au marché du travail</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p>
<p><b>Français</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p>	

## Liste des fournitures scolaires 2025-2026

### FPT : Formation préparatoire au travail 1<sup>re</sup> année

Si l'élève possède déjà le matériel nécessaire, les parents ne sont pas dans l'obligation d'en acheter de nouveau.

POUR TOUS LES ÉLÈVES	
<p>1 coffre à crayons Crayons de plomb ou 1 pousse-mine 1 stylo rouge 1 stylo bleu 100 feuilles de cartable 4 cahiers Canada lignés (différentes couleurs si possible)</p> <p><b>Anglais</b> 1 cahier ligné</p> <p><b>Autonomie et participation sociale</b> 1 cahier ligné</p> <p><b>Éducation physique et santé</b> Costume d'éducation physique (espadrilles, t-shirt, short) Vêtements pour sports d'extérieur</p> <p><b>Expérimentations tech. et scientifiques</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p>	<p>1 gomme à effacer 3 surligneurs (couleurs différentes) Ensemble de 12 crayons de couleur en bois Ensemble de 12 crayons-feutres lavables 1 bâton de colle 1 paire de ciseaux 1 règle de 30 cm</p> <p><b>Français</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Géographie et histoire</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Mathématique</b> 1 calculatrice (moins de 15 \$)</p> <p><b>Préparation au marché du travail</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Sensibilisation au monde du travail</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p>
<p><b>MATÉRIEL SUGGÉRÉ</b> 1 déodorant (éducation physique)</p>	

## Liste des fournitures scolaires 2025-2026

### FPT : Formation préparatoire au travail 2<sup>e</sup> année

Si l'élève possède déjà le matériel nécessaire, les parents ne sont pas dans l'obligation d'en acheter de nouveau.

POUR TOUS LES ÉLÈVES	
<p>1 coffre à crayons Crayons de plomb ou 1 pousse-mine 1 stylo rouge 1 stylo bleu 2 surligneurs (couleurs différentes)</p> <p><b>Anglais</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Autonomie et participation sociale</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Éducation physique et santé</b> Costume d'éducation physique (espadrilles, t-shirt, short) Vêtements pour sports d'extérieur</p> <p><b>Français</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p>	<p>1 gomme à effacer Ensemble de 12 crayons de couleur en bois Ensemble de 12 crayons-feutres lavables 1 bâton de colle 1 paire de ciseaux 1 règle de 30 cm</p> <p><b>Géographie et histoire</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Insertion professionnelle (stage)</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Mathématique</b> 1 calculatrice (moins de 15 \$)</p> <p><b>Préparation au marché du travail</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p>
<p><b>MATÉRIEL SUGGÉRÉ</b> 1 déodorant (éducation physique)</p>	

## Liste des fournitures scolaires 2025-2026

### FPT : Formation préparatoire au travail 3<sup>e</sup> année

Si l'élève possède déjà le matériel nécessaire, les parents ne sont pas dans l'obligation d'en acheter de nouveau.

POUR TOUS LES ÉLÈVES	
<p>1 coffre à crayons Crayons de plomb ou 1 pousse-mine 1 stylo rouge 1 stylo bleu 2 surligneurs (couleurs différentes)</p> <p><b>Anglais</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Autonomie et participation sociale</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Éducation physique et santé</b> Costume d'éducation physique (espadrilles, t-shirt, short) Vêtements pour sports d'extérieur</p> <p><b>Français</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p>	<p>1 gomme à effacer Ensemble de 12 crayons de couleur en bois Ensemble de 12 crayons-feutres lavables 1 bâton de colle 1 paire de ciseaux 1 règle de 30 cm</p> <p><b>Géographie et histoire</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Insertion professionnelle (stage)</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Mathématique</b> 1 calculatrice (moins de 15 \$)</p> <p><b>Préparation au marché du travail</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p>
<p><b>MATÉRIEL SUGGÉRÉ</b> 1 déodorant (éducation physique)</p>	

## Liste des fournitures scolaires 2025-2026

# Présecondaire

Si l'élève possède déjà le matériel nécessaire, les parents ne sont pas dans l'obligation d'en acheter de nouveau.

POUR TOUS LES ÉLÈVES	
<p>1 coffre à crayons Crayons de plomb ou 1 pousse-mine 1 stylo rouge 1 stylo bleu</p> <p><b>Anglais</b> 1 cartable 1-1/2" 1 cahier ligné 1 paquet de 5 séparateurs</p> <p><b>Arts</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Culture citoyenneté québécoise</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Éducation physique et santé</b> Costume d'éducation physique (espadrilles, t-shirt, short) Vêtements pour sports d'extérieur</p>	<p>1 gomme à effacer 2 surligneurs (couleurs différentes) 1 bâton de colle 1 règle de 30 cm</p> <p><b>Français</b> 2 cahiers lignés</p> <p><b>Mathématique</b> 1 cahier ligné 1 calculatrice de base (moins de 10 \$)</p> <p><b>Science et technologie</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Géographie et histoire</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Vie domestique</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p>
<p><b>MATÉRIEL SUGGÉRÉ</b> 1 déodorant (éducation physique)</p>	

## Liste des fournitures scolaires 2025-2026 2<sup>e</sup> secondaire

Si l'élève possède déjà le matériel nécessaire, les parents ne sont pas dans l'obligation d'en acheter de nouveau.

### POUR TOUS LES ÉLÈVES

1 coffre à crayons

Crayons de plomb ou 1 pousse-mine

1 stylo rouge

1 stylo bleu

#### Anglais

1 cartable 1-1/2"

50 feuilles de cartable

2 cahiers Canada

#### Éducation physique et santé

Costume d'éducation physique

(Espadrilles, t-shirt, short)

Vêtements pour sports d'extérieur

#### Culture citoyenneté québécoise

1 Cartable

50 feuilles de cartable

#### Géographie

12 crayons de couleur

1 paire de ciseaux

1 gomme à effacer

5 surligneurs (couleurs différentes)

1 règle de 30 cm

#### Français

1 cahier ligné

1 cartable 2"

50 feuilles de cartable

#### Mathématique

1 cartable 1-1/2"

25 feuilles de cartable

1 calculatrice scientifique (environ 15 \$)

1 pochette transparente

#### Science et technologie

1 cartable 1-1/2"

50 feuilles de cartable

#### Histoire et éducation à la citoyenneté

1 cartable 1"

50 feuilles de cartable

### MATÉRIEL SUGGÉRÉ

Déodorant (éducation physique)

CENTRE D'INTÉRÊT	CHOIX D'ART
<p><b>Anglais Plus</b> 1 Cartable 1-1/2" 50 feuilles de cartable</p> <p><b>Arts plastiques Plus</b> 2 crayons HB en bois Ensemble de 24 crayons de couleur en bois (60 crayons suggérés) Ensemble de 24 crayons-feutres lavables 1 bâton de colle 1 stylo-feutre noir à pointe fine 1 feutre noir à pointe moyenne de style Sharpie Sarreau ou tablier ou vieille chemise</p> <p><b>ScienTIC</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Sports Plus</b> Costume d'éducation physique (Espadrilles, t-shirt, short) Vêtements pour sports d'extérieur</p>	<p><b>Musique</b> 1 cartable 1"</p> <p><b>Arts plastiques</b> 2 crayons HB en bois. Ensemble de 24 crayons de couleur en bois. Ensemble de 12 crayons-feutres lavables. 1 bâton de colle 1 stylo-feutre noir à pointe fine 1 feutre noir à pointe moyenne de style Sharpie. Sarreau ou tablier ou vieille chemise.</p> <p><b>Art dramatique</b> 1 cahier ligné 1 duo-tang avec pochettes</p>

Les marques suggérées sont à titre indicatif seulement. Toute autre marque équivalente peut être achetée par les parents.

## Liste des fournitures scolaires 2025-2026

### 3<sup>e</sup> secondaire

Si l'élève possède déjà le matériel nécessaire, les parents ne sont pas dans l'obligation d'en acheter de nouveau.

#### POUR TOUS LES ÉLÈVES

1 coffre à crayons  
Crayons de plomb ou 1 pousse-mine  
1 stylo rouge  
1 stylo bleu  
1 règle de 30 cm

#### Anglais

1 cartable 1-1/2"  
100 feuilles de cartable

#### Éducation physique et santé

Costume d'éducation physique  
(Espadrilles, t-shirt, short)  
Vêtements pour sports d'extérieur

#### Projet personnel d'orientation

1 chemise à dossier 8-1/2" x 11"

#### Histoire et éducation à la citoyenneté

1 cartable 1-1/2"  
15 feuilles de cartable  
4 surligneurs (couleurs différentes)

1 paire de ciseaux  
1 gomme à effacer  
5 surligneurs (couleurs différentes)  
1 ruban correcteur

#### Français

1 cartable 2"  
50 feuilles de cartable  
2 cahiers lignés

#### Mathématique

1 cartable 1-1/2"  
Feuilles quadrillées  
1 calculatrice scientifique (environ 15 \$)

#### Application technique et scientifique

1 cartable 1"  
100 feuilles de cartable

#### Science et technologie

1 cartable 2"  
50 feuilles de cartable  
1 règle

#### MATÉRIEL SUGGÉRÉ

1 déodorant (éducation physique)

CENTRE D'INTÉRÊT	CHOIX D'ART
<p><b>Anglais Plus</b> 1 Cartable 1-1/2" 100 feuilles de cartable</p> <p><b>Sports Plus</b> Costume d'éducation physique (Espadrilles, t-shirt, short) Vêtements pour sports d'extérieur</p> <p><b>Arts plastiques Plus</b> 1 gomme à effacer 2 crayons HB en bois Ensemble de 60 crayons de couleur en bois (<i>60 crayons suggérés</i>) Ensemble de 24 crayons-feutres lavables 1 bâton de colle 1 stylo-feutre noir à pointe fine 1 feutre noir à pointe moyenne de style Sharpie Sarreau ou tablier ou vieille chemise</p>	<p><b>Musique</b> 1 cartable 1"</p> <p><b>Art dramatique</b> 1 cahier ligné 1 duo-tang avec pochettes Produits de maquillage que l'élève conserve pour des raisons d'hygiène à déterminer selon la pièce sélectionnée.</p> <p><b>Arts plastiques</b> 2 crayons HB en bois. Ensemble de 24 crayons de couleur en bois. Ensemble de 12 crayons-feutres lavables. 1 bâton de colle 1 stylo-feutre noir à pointe fine 1 feutre noir à pointe moyenne de style Sharpie. Sarreau ou tablier ou vieille chemise.</p>

Les marques suggérées sont à titre indicatif seulement. Toute autre marque équivalente peut être achetée par les parents.

## Liste des fournitures scolaires 2025-2026 4<sup>e</sup> secondaire

Si l'élève possède déjà le matériel nécessaire, les parents ne sont pas dans l'obligation d'en acheter de nouveau.

### POUR TOUS LES ÉLÈVES

1 coffre à crayons  
Crayons de plomb ou 1 pousse-mine  
1 stylo rouge

1 stylo bleu  
4 surligneurs (couleurs différentes)

#### Anglais

1 cartable 1-1/2"  
100 feuilles de cartable  
2 marqueurs effaçables à sec  
2 pochettes transparentes

#### Mathématique (SN & CST)

1 cartable 2"  
Feuilles quadrillées  
1 calculatrice scientifique (environ 15 \$)

#### Éducation physique et santé

Costume d'éducation physique  
(Espadrilles, t-shirt, short)  
Vêtements pour sports d'extérieur

#### Application technique et scientifique (ATS)

1 cartable 1"  
100 feuilles de cartable

#### Culture citoyenneté québécoise

1 cartable 1-1/2"  
50 feuilles de cartable

#### Science et technologie (SCT)

1 cartable 1-1/2"  
2 cahiers lignés  
50 feuilles de cartable

#### Français

1 cartable 2"  
1 cahier ligné  
100 feuilles de cartable

#### Histoire et éducation à la citoyenneté

1 cartable 1-1/2"  
15 feuilles de cartable

#### MATÉRIEL SUGGÉRÉ

1 déodorant (éducation physique)

CENTRE D'INTÉRÊT	CHOIX D'ART
<p><b>Anglais Plus</b> 1 cartable 1-1/2" 100 feuilles de cartable 2 marqueurs effaçables à sec</p> <p><b>Sports Plus</b> Costume d'éducation physique (Espadrilles, t-shirt, short) Vêtements pour sports d'extérieur</p> <p><b>Arts plastiques Plus</b> 1 gomme à effacer 2 crayons HB en bois Ensemble de 24 crayons de couleur en bois (<i>60 crayons suggérés</i>) Ensemble de 24 crayons feutres lavables 1 bâton de colle 1 stylo feutre noir à pointe fine 1 feutre noir à pointe moyenne de style Sharpie Sarreau ou tablier ou vieille chemise</p>	<p><b>Musique</b> 1 cartable 1"</p> <p><b>Art dramatique</b> 1 cahier ligné 1 duo-tang avec pochettes</p> <p><b>Arts plastiques</b> 2 crayons HB en bois. Ensemble de 24 crayons de couleur en bois. Ensemble de 12 crayons-feutres lavables. 1 bâton de colle 1 stylo-feutre noir à pointe fine 1 feutre noir à pointe moyenne de style Sharpie. Sarreau ou tablier ou vieille chemise.</p>

Les marques suggérées sont à titre indicatif seulement. Toute autre marque équivalente peut être achetée par les parents.

## Liste des fournitures scolaires 2025-2026

### 5<sup>e</sup> secondaire

Si l'élève possède déjà le matériel nécessaire, les parents ne sont pas dans l'obligation d'en acheter de nouveau.

#### POUR TOUS LES ÉLÈVES

1 coffre à crayons	1 gomme à effacer
Crayons de plomb ou 1 pousse-mine	2 surligneurs (couleurs différentes)
1 stylo rouge	1 règle de 30 cm
1 stylo bleu	1 ruban correcteur
1 paire de ciseaux	

#### Anglais

1 cartable 1-1/2"  
50 feuilles de cartable  
2 marqueurs effaçables à sec  
2 pochettes transparentes

#### Éducation physique et santé

Costume d'éducation physique  
(Espadrilles, t-shirt, short)  
Vêtements pour sports d'extérieur

#### Culture citoyenneté québécoise

1-1/2 cartable  
50 feuilles de cartable

#### Monde contemporain

25 feuilles de cartable  
1 pochette ou cartable 1-1/2"

#### Français

1 cartable 2"  
1 paquet de 4 séparateurs  
25 feuilles de cartable

#### Intégration à la vie en société

1 cartable ou 1 duo-tang  
Feuilles de cartable

#### Mathématique culture, société et technique

1 cartable 1"  
1 calculatrice scientifique (environ 15 \$)

#### Mathématique sciences naturelles

1 cartable 1-1/2"  
Feuilles quadrillées  
1 calculatrice scientifique (environ 15 \$)

#### MATÉRIEL SUGGÉRÉ

1 déodorant (éducation physique et sport plus)

CHOIX D'OPTIONS	CHOIX D'ART
<p><b>Anglais Plus</b> 1 cartable 1-1/2" 50 feuilles de cartable 2 marqueurs effaçables à sec</p> <p><b>Sport Plus</b> Espadrilles Vêtements chauds d'hiver Bottes</p> <p><b>Musique Plus</b> 1 cartable 1"</p> <p><b>Chimie</b> 1 cartable 1-1/2" 10 feuilles de cartable 1 cahier spirale de 80 pages ou 1 cahier ligné</p> <p><b>Physique</b> 1 cartable 2" 2 cahiers lignés 50 feuilles de cartable</p> <p><b>Arts plastiques Plus</b> 1 gomme à effacer 2 crayons HB en bois Ensemble de 24 crayons de couleur en bois (<i>60 crayons suggérés</i>) Ensemble de 24 crayons-feutres lavables 1 bâton de colle 1 stylo-feutre noir à pointe fine 1 feutre noir à pointe moyenne de style Sharpie Sarreau ou tablier ou vieille chemise</p> <p><b>Espagnol</b> 1 cahier spirale ou style Canada</p>	<p><b>Musique</b> 1 cartable 1"</p> <p><b>Arts plastiques</b> 2 crayons HB en bois. Ensemble de 24 crayons de couleur en bois. Ensemble de 12 crayons-feutres lavables. 1 bâton de colle 1 stylo-feutre noir à pointe fine 1 feutre noir à pointe moyenne de style Sharpie. Sarreau ou tablier ou vieille chemise.</p> <p><b>Art dramatique</b> 1 cahier ligné 1 duo-tang avec pochettes</p>

Les marques suggérées sont à titre indicatif seulement. Toute autre marque équivalente peut être achetée par les parents.

## Liste des fournitures scolaires 2025-2026

### 1<sup>re</sup> secondaire

Si l'élève possède déjà le matériel nécessaire, les parents ne sont pas dans l'obligation d'en acheter de nouveau.

#### POUR TOUS LES ÉLÈVES

1 coffre à crayons	1 paire de ciseaux
Crayons de plomb ou 1 pousse-mine	1 gomme à effacer
1 stylo rouge	5 surligneurs (couleurs différentes)
1 stylo bleu	1 règle de 30 cm
	Ensemble de 12 crayons de couleur en bois

#### Anglais

1 cartable 1-1/2"  
1 cahier ligné  
50 feuilles de cartable

#### Français

2 cahiers lignés  
1 cartable 2"  
50 feuilles de cartable  
1 chemise à dossier format légal.

#### Éducation physique et santé

Costume d'éducation physique  
(Espadrilles, t-shirt, short)  
Vêtements pour sports d'extérieur

#### Histoire et éducation à la citoyenneté

1 cartable 1-1/2"  
50 feuilles de cartable

#### Culture citoyenneté québécoise

1 Cartable  
50 feuilles de cartable

#### Mathématique

1 cartable 1-1/2"  
50 feuilles de cartable  
1 calculatrice scientifique (environ 15 \$)  
1 rapporteur d'angles  
1 pochette transparente

#### Géographie

1 cartable 1"  
25 feuilles de cartable

#### Science et technologie

1 cartable 1-1/2"  
50 feuilles de cartable

#### MATÉRIEL SUGGÉRÉ

1 déodorant (éducation physique)

CENTRE D'INTÉRÊT	CHOIX D'ART
<p><b>Anglais Plus</b> 1 Cartable 1-1/2" 50 feuilles de cartable</p> <p><b>Arts plastiques Plus</b> 2 crayons HB en bois 1 gomme à effacer Ensemble de 24 crayons de couleur en bois (60 crayons suggérés) Ensemble de 24 crayons-feutres lavables 1 bâton de colle 1 stylo-feutre noir à pointe fine 1 feutre noir à pointe moyenne de style Sharpie Sarreau ou tablier ou vieille chemise</p> <p><b>ScienTIC</b> Aucun achat nécessaire pour ce cours</p> <p><b>Sports Plus</b> Costume d'éducation physique (Espadrilles, t-shirt, short) Vêtements pour sports d'extérieur</p>	<p><b>Art dramatique</b> 1 cahier ligné 1 duo-tang avec pochettes</p> <p><b>Musique</b> 1 cartable 1"</p> <p><b>Arts plastiques</b> 2 crayons HB en bois. Ensemble de 24 crayons de couleur en bois. Ensemble de 12 crayons-feutres lavables. 1 bâton de colle 1 stylo-feutre noir à pointe fine 1 feutre noir à pointe moyenne de style Sharpie. Sarreau ou tablier ou vieille chemise</p>

Les marques suggérées sont à titre indicatif seulement. Toute autre marque équivalente peut être achetée par les parents.



**Frais chargés aux parents  
2025-2026  
1e secondaire**



Frais scolaires 1e secondaire 2025-2026				Frais 2024-2025				Frais 2025-2026			
Code de cours	Matière	ISBN	Projet	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres
<b>Frais généraux</b>											
GENERAL	Agenda	AGENDA-108	AGENDA-108		9,50 \$				9,50 \$		
	Surveillance midi		SUMSCO				65,00 \$				65,00 \$
	Location cadenas		CADENAS				2,50 \$				2,50 \$
<b>Total frais généraux</b>				<b>77,00 \$</b>				<b>77,00 \$</b>			
<b>Cours régulier</b>											
FRA108	Français	978-2-7661-5636-8	1FRADOC	25,15 \$	6,00 \$			25,59 \$	5,00 \$		
ANG104	Anglais		1ANGDOC		3,00 \$				5,00 \$		
MAT106	Mathématique		1MATDOC		8,00 \$				10,00 \$		
SCT104	Science et technologie	978-2-7662-1569-0	1SCTDOC	24,60 \$	3,00 \$			25,05 \$	2,00 \$		
GEO102	Géographie	978-2-7662-1151-7	1GEODOC	24,10 \$				24,61 \$	1,00 \$		
HEC103	Histoire et éducation à la citoyenneté	978-2-7662-0112-9	1HISDOC	24,10 \$	3,00 \$			24,61 \$	2,00 \$		
EDU102	Éducation phystique et santé		EDUDOC						1,00 \$		
CCQ102	Culture et citoy. Québécoise		1ETHDOC		2,00 \$				2,00 \$		
<b>Total frais régulier</b>				<b>122,95 \$</b>				<b>127,86 \$</b>			
<b>Total frais généraux et frais régulier</b>				<b>199,95 \$</b>				<b>204,86 \$</b>			
<b>Centre d'intérêt</b>											
ANG142	Anglais Plus		1ANGEDOC		3,00 \$				3,00 \$		
SCT142	ScienTic		1SCTIDOC		3,00 \$				3,00 \$		
SPO142	Sport Plus		0SPPSOR				100,00 \$				200,00 \$
APL142	Arts plastiques Plus										
<b>Cours d'art</b>											
ADR103	Art dramatique		1ADRDOC		8,00 \$				6,00 \$		
APL103	Arts plastiques		ARTDOC						2,00 \$		
MUS103	Musique		1MUSDOC		3,00 \$				4,00 \$		

**Frais chargés aux parents  
2025-2026  
2e Secondaire**

Frais scolaires 2e secondaire 2025-2026				Frais 2024-2025				Frais 2025-2026			
Code de cours	Matière	ISBN	Projet	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres
<b>Frais généraux</b>											
GENERAL	Agenda		AGENDA-108		9,50 \$				9,50 \$		
	Surveillance midi		SUMSCO				65,00 \$				65,00 \$
	Location cadenas		CADENAS				2,50 \$				2,50 \$
<b>Total frais généraux</b>				<b>77,00 \$</b>				<b>77,00 \$</b>			
<b>Cours régulier</b>											
FRA208	Français	978-2-7661-5631-3	2FRADOC	25,15 \$	6,00 \$			25,59 \$	6,00 \$		
ANG204	Anglais	978-2-7617-8216-6	2ANGDOC	23,65 \$	3,00 \$			23,65 \$	3,00 \$		
MAT206	Mathématique		2MATDOC		7,00 \$				8,00 \$		
SCT204	Science et technologie	978-2-7662-1575-1	2SCTDOC	25,95 \$	3,00 \$			25,05 \$	2,00 \$		
GEO202	Géographie		2GEODOC								
HEC203	Histoire et éducation à la citoyenneté		2HISDOC						2,00 \$		
EDU202	Éducation phystique et santé		EDUDOC						1,00 \$		
CCQ202	Culture et citoy. Québécoise		2ETHDOC		2,00 \$				2,00 \$		
<b>Total frais régulier</b>				<b>95,75 \$</b>				<b>98,29 \$</b>			
<b>Total frais généraux et frais régulier</b>				<b>172,75 \$</b>				<b>175,29 \$</b>			
<b>Centre d'intérêt</b>											
ANG242	Anglais Plus		2ANGEDOC		3,00 \$				3,00 \$		
SCT242	ScienTic		2STIDOC								
SPO242	Sport Plus		0SPPSOR				100,00 \$			200,00 \$	
APL242	Arts plastiques Plus										
<b>Cours d'art</b>											
ADR203	Art dramatique		2ADRDOC		3,00 \$				3,00 \$		
APL203	Arts plastiques		ARTDOC						2,00 \$		
MUS203	Musique		2MUSDOC		3,00 \$				4,00 \$		

**Frais chargés aux parents  
2025-2026  
3e secondaire**

Frais scolaires 3e secondaire 2025-2026				Frais 2024-2025				Frais 2025-2026			
Code de cours	Matière	ISBN	Projet	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres
<b>Frais généraux</b>											
GENERAL	Agenda		AGENDA-108		9,50 \$				9,50 \$		
	Surveillance midi		SUMSCO				65,00 \$				65,00 \$
	Location cadenas		CADENAS				2,50 \$				2,50 \$
<b>Total frais généraux</b>				<b>77,00 \$</b>				<b>77,00 \$</b>			
<b>Cours régulier</b>											
FRA308	Français	978-2-7661-5638-2	3FRADOC		7,00 \$			26,58 \$	7,00 \$		
ANG304	Anglais	978-2-7617-8830-4	3ANGDOC	22,15 \$	3,00 \$			22,15 \$	3,00 \$		
MAT306	Mathématique		3MATDOC		7,00 \$				7,00 \$		
HEC304	Histoire et éducation à la citoyenneté	978-2-7650-7145-7	3HISDOC	25,60 \$				26,01 \$	3,00 \$		
PPO302	Projet personnel d'orientation		3PPODOC		3,00 \$				3,00 \$		
EDU302	Éducation physique et santé		EDUDOC						1,00 \$		
<b>Total frais régulier</b>				<b>67,75 \$</b>				<b>98,74 \$</b>			
<b>Total frais généraux et frais régulier</b>				<b>144,75 \$</b>				<b>175,74 \$</b>			
<b>Choix de cours de science</b>											
SCT306	Science et technologie (SCT)	978-2-7662-0357-4	3SCTDOC	24,10 \$	3,00 \$			24,61 \$	3,00 \$		
ATS306	Application technologiques et scientifiques (ATS)	978-2-7662-0357-4	3ATSDOC	24,10 \$	5,00 \$			24,61 \$	3,00 \$		
<b>Choix de centre d'intérêt</b>											
ANG342	Anglais Plus	978-2-7617-8830-4	3ANGEDOC		5,00 \$			22,15 \$	5,00 \$		
SPO342	Sport Plus		0SPPSOR				120,00 \$				200,00 \$
APL352	Arts plastiques Plus										
<b>Choix de cours d'art</b>											
ADR302	Art dramatique		3ADRDOC		8,00 \$				8,00 \$		
APL302	Arts plastiques		ARTDOC						2,00 \$		
MUS302	Musique		3MUSDOC		3,00 \$				4,00 \$		

Frais scolaires 4e secondaire 2025-2026				Frais 2024-2025				Frais 2025-2026			
Code de cours	Matière	ISBN	Projet	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres
<b>Frais généraux</b>											
GENERAL	Agenda		AGENDA-108		9,50 \$				9,50 \$		
	Surveillance midi		SUMSCO				65,00 \$				65,00 \$
	Location cadenas		CADENAS				2,50 \$				2,50 \$
<b>Total frais généraux</b>				<b>77,00 \$</b>				<b>77,00 \$</b>			
<b>Cours régulier</b>											
FRA406	Français		4FRADOC		10,00 \$				12,00 \$		
ANG404	Anglais		4ANGDOC		15,00 \$				15,00 \$		
HIS404	Histoire et éducation à la citoyenneté	HEC404-DE	4HISDOC	25,60 \$							
CCQ402	Culture et citoyenneté québécoise		4ETHDOC		2,00 \$				3,00 \$		
EDU402	Éducation physique		EDUDOC								
<b>Total frais régulier</b>				<b>52,60 \$</b>				<b>30,00 \$</b>			
<b>Total frais généraux et frais régulier</b>				<b>129,60 \$</b>				<b>107,00 \$</b>			
<b>Choix de cours de science</b>											
SCT406	Science et technologie (SCT)	978-2-7661-5598-9	4SCTDOC	25,15 \$	2,00 \$			25,59 \$	2,00 \$		
ATS406	Application technologiques et scientifiques (ATS)	978-2-7661-5603-0	4ATSDO	26,10 \$	2,00 \$			26,58 \$	2,00 \$		
STE406	Science et technologie de l'environnement (STE,enrichi)	999-8-2025-1038-4	4SCTEDOC	25,16 \$	2,00 \$			27,57 \$	2,00 \$		
<b>Choix de cours de mathématique</b>											
MAT4C6	Mathématique Culture, société et technique		4MATCDOC		7,00 \$				7,00 \$		
MAT4S6	Mathématique Sciences naturelles		4MATSDOC		7,00 \$				8,50 \$		
<b>Choix de centre d'intérêt</b>											
ADR404	Arts plastiques Plus										
ANG444	Anglais Plus		4ANGEDOC		17,00 \$				17,00 \$		
SPO444	Sport Plus		0SPPSOR				120,00 \$			275,00 \$	
ADR404	Art dramatique Plus				9,00 \$				9,00 \$		
<b>Choix de cours d'art</b>											
ADR402	Art dramatique		4ADRDOC								
APL402	Arts plastiques		ARTDOC								
MUS402	Musique		4MUSDOC						4,00 \$		



Frais chargés aux parents  
2025-2026  
5e Secondaire



Frais scolaires 5e Secondaire 2025-2026				Frais 2024-2025				Frais 2025-2026			
Code de cours	Matière	ISBN	Projet	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres
<b>Frais généraux</b>											
GENERAL	Agenda		AGENDA-108		9,50 \$				9,50 \$		
	Surveillance midi		SUMSCO				65,00 \$				65,00 \$
	Location cadenas		CADENAS				2,50 \$				2,50 \$
<b>Total frais généraux</b>				<b>77,00 \$</b>				<b>77,00 \$</b>			
<b>Cours régulier</b>											
FRA506	Français		5FRADOC		15,00 \$				15,00 \$		
MON502	Monde contemporain		5MONDOC		2,50 \$				2,50 \$		
EDF502	Éducation financière		5EDFDOC		2,00 \$				2,00 \$		
ANG504	Anglais		5ANGDOC		15,00 \$				15,00 \$		
INT501	Intégration à la vie en société		5INTDOC		4,00 \$				4,00 \$		
CCQ502	Culture et citoyenneté québécoise		5ETHDOC		2,00 \$				2,00 \$		
EDU503	Éducation phystique et à la santé		EDUDOC								
<b>Total frais régulier</b>				<b>40,50 \$</b>				<b>40,50 \$</b>			
<b>Total frais généraux et frais régulier</b>				<b>117,50 \$</b>				<b>117,50 \$</b>			
<b>Choix de cours de mathématique</b>											
MAT5C6	Mathématique Culture, société et technique		5MATCDOC		7,00 \$				7,00 \$		
MAT5S6	Mathématique Sciences naturelles		5MATSDOC		7,00 \$				7,00 \$		
<b>Choix d'options</b>											
<b>Bloc 1</b>											
CHI504	Chimie		5CHIDOC		6,00 \$				6,00 \$		
HIS504	Histoire du XXe siècle										
MUS504	Musique Plus		5MUSEDOC		4,00 \$				4,00 \$		
ANG544	Anglais Plus		5ANGEDOC		17,00 \$				17,00 \$		
<b>Bloc 2</b>											
PHY504	Physique		5PHYDOC		3,00 \$				3,00 \$		
SPO544	Sport Plus		0SPPSOR							275,00 \$	
APL504	Arts plastique Plus										
ESP554	Espagnol	978-2-7617-8809-0	5ESPDOC	24,60 \$	2,00 \$			24,61 \$	2,00 \$		
<b>Choix de cours d'art</b>											
ADR502	Art dramatique		5ADRDOC		8,00 \$				8,00 \$		
APL502	Arts plastiques		ARTDOC								
MUS502	Musique		5MUSDOC		3,00 \$				4,00 \$		



**Frais chargés aux parents  
2025-2026  
Pré secondaire**



Frais scolaires Pré secondaire 2025-2026				Frais 2024-2025				Frais 2025-2026			
Code de cours	Matière	ISBN	Projet	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres
<b>Frais généraux</b>											
GENERAL	Agenda		AGENDA-108		9,50 \$				9,50 \$		
	Surveillance midi		SUMSCO				65,00 \$				65,00 \$
	Location cadenas		CADENAS				2,50 \$				2,50 \$
<b>Total frais généraux</b>				<b>77,00 \$</b>				<b>77,00 \$</b>			
<b>Cours régulier</b>											
FRAPRS	Français		PFRADOC		25,00 \$				25,00 \$		
ANGPRS	Anglais		PANGDOC		9,00 \$				9,00 \$		
MATPRS	Mathématique	978-2-7650-3785-9	PMATDOC	19,80 \$	5,00 \$			20,22 \$	5,00 \$		
SCTPRS	Science et technologie		PSCTDOC		4,50 \$				4,50 \$		
GHEPRS	Géographie, Histoire et éducation à la citoyenneté		PGEODOC		3,00 \$				3,00 \$		
EDUPRS	Éducation phystique et santé		EDUDOC								
ECRPRS	Culture et citoy. Québécoise										
APLPRS	Art plastique		PAPLDOC		4,00 \$						
VIEPRS	Vie domestique		PVIEDOC		5,00 \$		15,00 \$		5,00 \$		15,00 \$
<b>Total frais régulier</b>				<b>90,30 \$</b>				<b>86,72 \$</b>			
<b>Total frais généraux et frais régulier</b>				<b>167,30 \$</b>				<b>163,72 \$</b>			



**Frais chargés aux parents  
2025-2026  
1 re année Formation préparatoire au travail**



Frais scolaires 1 re année FPT 2025-2026				Frais 2024-2025				Frais 2025-2026			
Code de cours	Matière	ISBN	Projet	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres
<b>Frais généraux</b>											
GENERAL	Agenda		AGENDA-108		9,50 \$				9,50 \$		
	Surveillance midi		SUMSCO				39,00 \$			39,00 \$	
	Location cadenas		CADENAS				2,50 \$			2,50 \$	
<b>Total frais généraux</b>				<b>51,00 \$</b>				<b>51,00 \$</b>			
<b>Cours régulier</b>											
FR5FP1	Français		TFRADOC		25,00 \$		3,00 \$		25,00 \$		3,00 \$
AN5FP1	Anglais		TANGDOC		10,00 \$		2,00 \$		10,00 \$		2,00 \$
MA5FP1	Mathématique		TMATDOC		30,00 \$		3,00 \$		30,00 \$		3,00 \$
ET5FP1	Expérimentations technologiques et scientifiques		TETSDOC		16,00 \$				16,00 \$		
GH5FP1	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		TGHEDOC		8,00 \$		2,00 \$		8,00 \$		2,00 \$
ED5FP1	Éducation phystique et santé		TEPHDOC								
AP5FP1	Autonomie et participation sociale		TAPSDOC		10,00 \$		5,00 \$		10,00 \$		5,00 \$
PM5FP1	Préparation au marché du travail		TPMTDOC		5,00 \$				5,00 \$		
SM5FP1	Sensibilisation au monde du travail		TSMTDOC		20,00 \$		3,00 \$		20,00 \$		3,00 \$
<b>Total frais régulier</b>				<b>142,00 \$</b>				<b>142,00 \$</b>			
<b>Total frais généraux et frais régulier</b>				<b>193,00 \$</b>				<b>193,00 \$</b>			



**Frais chargés aux parents  
2025-2026  
2 e année Formation préparatoire au travail**



Frais scolaires 2 e année FPT 2025-2026				Frais 2024-2025				Frais 2025-2026			
Code de cours	Matière	ISBN	Projet	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres
<b>Frais généraux</b>											
GENERAL	Agenda		AGENDA-108		9,50 \$				9,50 \$		
	Surveillance midi		SUMSCO				65,00 \$				65,00 \$
	Location cadenas		CADENAS				2,50 \$				2,50 \$
<b>Total frais généraux</b>				<b>77,00 \$</b>				<b>77,00 \$</b>			
<b>Cours régulier</b>											
FR5FP2	Français		TFRADOC		18,75 \$				18,75 \$		
AN5FP2	Anglais		TANGDOC		7,00 \$		2,00 \$		7,00 \$		2,00 \$
MA5FP2	Mathématique		TMATDOC		22,50 \$		3,00 \$		22,50 \$		3,00 \$
GH5FP2	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		TGHEDOC		8,00 \$		2,00 \$		8,00 \$		2,00 \$
ED5FP2	Éducation phystique et santé		TEPHDOC								
AP5FP2	Autonomie et participation sociale				10,00 \$		5,00 \$		10,00 \$		5,00 \$
PMSFP2	Préparation au marché du travail		TPMTDOC		5,00 \$				5,00 \$		
	Sensibilisation au monde du travail		TSMTDOC								
<b>Total frais régulier</b>				<b>83,25 \$</b>				<b>83,25 \$</b>			
<b>Total frais généraux et frais régulier</b>				<b>160,25 \$</b>				<b>160,25 \$</b>			



**Frais chargés aux parents  
2025-2026  
3 e année Formation préparatoire au travail**



Frais scolaires 3 e année FPT 2025-2026				Frais 2024-2025				Frais 2025-2026			
Code de cours	Matière	ISBN	Projet	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres	Cahier	Photocopie	Centre intérêt	Autres
<b>Frais généraux</b>											
GENERAL	Agenda		AGENDA-108		9,50 \$				9,50 \$		
	Surveillance midi		SUMSCO				65,00 \$				65,00 \$
	Location cadenas		CADENAS				2,50 \$				2,50 \$
<b>Total frais généraux</b>				<b>77,00 \$</b>				<b>77,00 \$</b>			
<b>Cours régulier</b>											
FR5FP3	Français		TFRADOC		8,00 \$				8,00 \$		
AN5FP3	Anglais		TANGDOC		7,00 \$		2,00 \$		7,00 \$		2,00 \$
MA5FP3	Mathématique		TMATDOC		7,50 \$		3,00 \$		7,50 \$		3,00 \$
	Expérimentations technologiques et scientifiques		TETSDOC								
GH5FP3	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		TGHEDOC		8,00 \$		2,00 \$		8,00 \$		2,00 \$
ED5FP3	Éducation phystique et santé		TEPHDOC								
AP5FP3	Autonomie et participation sociale		TAPSDOC		10,00 \$		5,00 \$		10,00 \$		5,00 \$
PM5FP3	Préparation au marché du travail		TPMTDOC		5,00 \$				5,00 \$		
IN5FP3	Sensibilisation au monde du travail		TSMTDOC		4,00 \$				4,00 \$		
<b>Total frais régulier</b>				<b>61,50 \$</b>				<b>61,50 \$</b>			
<b>Total frais généraux et frais régulier</b>				<b>138,50 \$</b>				<b>138,50 \$</b>			



**Frais chargés aux parents  
2025-2026  
Formation à un métier semi-spécialisé**



Frais scolaires Formation à un métier semi-spécialisé 2025-2026				Frais 2024-2025				Frais 2025-2026			
Code de cours	Matière	ISBN	Projet	Cahier	Photocopie	Centre Intérêt	Autres	Cahier	Photocopie	Centre Intérêt	Autres
<b>Frais généraux</b>											
GENERAL	Agenda		AGENDA-108		9,50 \$				9,50 \$		
	Surveillance midi		SUMSCO				39,00 \$				39,00 \$
	Location cadenas		CADENAS				2,50 \$				2,50 \$
<b>Total frais généraux</b>				<b>51,00 \$</b>				<b>51,00 \$</b>			
<b>Formation pratique</b>											
FM5PMT	Préparation au marché du travail		MPMTDOC		4,00 \$				4,00 \$		
STAFM	Stage		MPEMDOC		5,00 \$				5,00 \$		
<b>Total frais formation pratique</b>				<b>9,00 \$</b>				<b>9,00 \$</b>			
<b>Niveau 1</b>											
FRAFM1	Français		MFRADOC	26,00 \$	2,00 \$			26,00 \$	2,00 \$		
ANGFM1	Anglais			46,95 \$	2,00 \$			46,95 \$	2,00 \$		
MATFM1	Mathématique		MMATDOC	54,25 \$	2,00 \$			54,25 \$	2,00 \$		
<b>Total frais</b>				<b>133,20 \$</b>				<b>133,20 \$</b>			
<b>Niveau 2</b>											
FRAFM2	Français		MFRADOC	26,00 \$	2,00 \$			26,00 \$	2,00 \$		
ANGFM2	Anglais			53,95 \$	2,00 \$			53,95 \$	2,00 \$		
MATFM2	Mathématique		MMATDOC	57,75 \$	2,00 \$			57,75 \$	2,00 \$		
<b>Total frais</b>				<b>143,70 \$</b>				<b>143,70 \$</b>			
<b>Niveau 3</b>											
FRAFM3	Français		MFRADOC		32,00 \$				32,00 \$		
ANGFM3	Anglais			58,95 \$	2,00 \$			58,95 \$	2,00 \$		
MATFM3	Mathématique		MMATDOC	28,40 \$	2,00 \$			28,40 \$	2,00 \$		
<b>Total frais</b>				<b>123,35 \$</b>				<b>123,35 \$</b>			

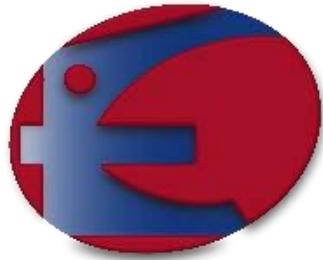
<b>Total des frais par niveau</b>		
<b>Niveau 1</b>	<b>193,20 \$</b>	<b>193,20 \$</b>
<b>Niveau 2</b>	<b>203,70 \$</b>	<b>203,70 \$</b>
<b>Niveau 3</b>	<b>183,35 \$</b>	<b>183,35 \$</b>



**Frais chargés aux parents  
2025-2026  
Accès Dep**



Frais scolaires Accès Dep 2025-2026				Frais 2024-2025				Frais 2025-2026			
Code de cours	Matière	ISBN	Projet	Cahier	Photocopie	Centre Intérêt	Autres	Cahier	Photocopie	Centre Intérêt	Autres
<b>Frais généraux</b>											
GENERAL	Agenda		AGENDA-108		9,50 \$				9,50 \$		
	Surveillance midi		SUMSCO				39,00 \$				39,00 \$
	Location cadenas		CADENAS				2,50 \$				2,50 \$
<b>Total frais généraux</b>				<b>51,00 \$</b>				<b>51,00 \$</b>			
<b>Formation pratique</b>											
EXDEP1	Exploration de FP l'an 1		DPMTDOC		8,00 \$				8,00 \$		
EXDEP2	Exploration de FP l'an 2		DPMTDOC		8,00 \$				8,00 \$		
STADEP	Stage		DSENDOC		4,00 \$				4,00 \$		
<b>Total frais</b>				<b>20,00 \$</b>				<b>20,00 \$</b>			
<b>Niveau 1</b>											
FRDEP1	Français	978-2-7617-9978-2	DFRADO	26,00 \$	2,00 \$			26,01 \$	2,00 \$		
ANDEP1	Anglais	978-2-9237-6269-2 / 978-2-9237-6270-8 / 978-2-9237-6271-5 / 978-29237-6272-2	DEXPDO	49,30 \$	2,00 \$			49,30 \$	2,00 \$		
MADEP1	Mathématique	978-2-922124-73-6 / 978-2-922124-54-5 978-2-922124-62-0 / 978-2-922124-78-1	DMATDO	54,25 \$	5,70 \$			54,25 \$	5,70 \$		
<b>Total frais</b>				<b>139,25 \$</b>				<b>139,26 \$</b>			
<b>Niveau 2</b>											
FRDEP2	Français	978-2-7617-9733-7	DFRADO	26,00 \$	2,00 \$			26,01 \$	2,00 \$		
ANDEP2	Anglais	978-2-9237-6273-9 / 978-2-9237-6274-6 / 978-2-9237-6275-3 / 978-2-9237-6276-0	DEXPDO	53,95 \$	2,00 \$			53,95 \$	2,00 \$		
MADEP2	Mathématique	978-2-923468-05-1 / 978-2-923468-06-8 / 978-2-923468-07-5 / 978-2-923468-08-2	DMATDO	57,75 \$	5,70 \$			57,75 \$	5,70 \$		
<b>Total frais</b>				<b>147,40 \$</b>				<b>147,41 \$</b>			
<b>Niveau 3</b>											
FRDEP3	Français		DFRADO		30,00 \$				32,00 \$		
ANDEP3	Anglais	978-2-9237-6277-7 / 978-2-9237-6278-4 / 978-2-9237-6279-1 / 978-2-9237-6280-7	DEXPDO	58,95 \$	2,00 \$			58,95 \$	2,00 \$		
MADEP3	Mathématique	978-2-7617-9134-2	DMATDO	28,40 \$	5,70 \$			22,95 \$	5,70 \$		
<b>Total frais</b>				<b>125,05 \$</b>				<b>121,60 \$</b>			
<b>Niveau 4</b>											
FRDEP4	Français		DFRADO		32,00 \$				32,00 \$		
ANDEP4	Anglais	978-2-9237-6211-4 / 978-2-9237-6282-1 / 978-2-9237-6283-8 / 978-2-9237-6284-5	DEXPDO	58,95 \$	2,00 \$			58,95 \$	2,00 \$		
MADEP4	Mathématique	978-2-7617-7848-0	DMATDO	28,40 \$	5,70 \$			23,36 \$	5,70 \$		
<b>Total frais</b>				<b>127,05 \$</b>				<b>122,01 \$</b>			
<b>Niveau 5</b>											
FRDEP5	Français		DFRADO								
ANDEP5	Anglais	978-2-9237-6285-2 / 978-2-9237-6286-9 / 978-2-9237-6287-6 / 978-2-9237-6288-3	DEXPDO	68,95 \$	2,00 \$			68,95 \$	2,00 \$		
MADEP5	Mathématique		DMATDO								
<b>Total frais</b>				<b>70,95 \$</b>				<b>70,95 \$</b>			
<b>TOTAL FRAIS PAR NIVEAU</b>											
<b>NIVEAU 1</b>				<b>202,25 \$</b>				<b>202,26 \$</b>			
<b>NIVEAU 2</b>				<b>210,40 \$</b>				<b>210,41 \$</b>			
<b>NIVEAU 3</b>				<b>188,05 \$</b>				<b>184,60 \$</b>			
<b>NIVEAU 4</b>				<b>190,05 \$</b>				<b>185,01 \$</b>			
<b>NIVEAU 5</b>				<b>133,95 \$</b>				<b>133,95 \$</b>			



**L'ESCALE**  
ÉCOLE SECONDAIRE

---

***NORMES ET MODALITÉS  
D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES***

2024-2025

## PRÉAMBULE

Afin de permettre une meilleure cohésion entre les différents intervenants, la direction approuve les normes et modalités sur l'évaluation des apprentissages, provenant des propositions des enseignants (LIP 19.1). Par ailleurs, ces normes et modalités doivent respecter les documents légaux et normatifs suivants :

- Loi sur l'instruction publique;
- Instruction annuelle;
- Régime pédagogique de l'enseignement secondaire;
- Programme de formation de l'école québécoise;
- Progression des apprentissages;
- Cadre d'évaluation du secondaire;
- Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles;
- Projet éducatif;
- Conventions collectives.

Dans un contexte aussi réglementé, il est nécessaire de comprendre que les normes et modalités se situent dans le cadre plus général des droits et devoirs de l'enseignante et de l'enseignant tels qu'ils ressortent de la Loi de l'instruction publique :

- Le droit de choisir les modalités d'intervention pédagogique dans sa classe (19.1);
- Le droit de choisir les instruments d'évaluation des élèves (19.2);
- Le devoir de contribuer à la formation intellectuelle et au développement intégral de l'élève (22.1);
- Le devoir de développer chez l'élève le goût d'apprendre (22.2);
- Le devoir d'aider l'élève à développer le respect des droits de la personne (22.3).

Ainsi, les normes et les modalités doivent être circonscrites à l'intérieur d'un ensemble de moyens visant le développement global de l'élève et ne peuvent en aucun cas constituer une fin isolée. Pour cette raison, même si ces normes ont pour fonction d'encadrer l'évaluation des enseignantes et des enseignants, à travers les valeurs essentielles de justice, d'égalité et d'équité, ces règles ne peuvent empêcher l'autonomie professionnelle.

Suite à l'adoption d'un décret gouvernemental en lien avec une situation exceptionnelle, les normes et modalités d'évaluation des apprentissages seront adaptées à celui-ci.

## Définitions pour bien comprendre ce document

**Conseil d'école** : conseil composé d'enseignantes ou d'enseignants de l'école élus par leurs collègues.

**Équipe-école** : équipe composée de tout le personnel de l'école.

**Équipe-enseignants** : équipe composée de tous les enseignants de l'école.

**Équipe-niveau** : équipe composée de tous les enseignants qui enseignent aux élèves d'un même niveau, par exemple tous les enseignants qui enseignent aux élèves de la 3<sup>e</sup> secondaire.

**Équipe-matière** : équipe composée de tous les enseignants qui enseignent une même discipline à un même niveau, par exemple tous les enseignants de mathématique de la 3<sup>e</sup> secondaire.

**Comité de promotion** : comité qui regroupe les personnes intervenant directement auprès de l'élève avec, si nécessaire, consultation de personnes-ressources.

### Normes et modalités

#### a) Les normes :

- sont des références communes ;
- proviennent d'une proposition des enseignants et de l'approbation de la direction ;
- possèdent un caractère prescriptif ;
- peuvent être révisées au besoin ;
- respectent la *Loi sur l'instruction publique* et le Régime pédagogique ;
- sont harmonisées au Programme de formation de l'école québécoise ;
- s'appuient sur la Politique d'évaluation des apprentissages et sur la Politique de l'adaptation scolaire.

#### b) Les modalités :

- précisent les conditions d'application de la norme ;
- peuvent être révisées au besoin ;
- orientent les stratégies ;
- indiquent les moyens d'action.

# Les normes et modalités d'évaluation des apprentissages

## Grands principes directeurs et aide-mémoire

**La norme** : ensemble de principes, de codes, de règles et de procédures servant de référence et ayant un caractère obligatoire, car découlant des encadrements légaux.

**La modalité** : conditions d'application de la norme. Elle indique les moyens d'action et oriente les stratégies. Une fois adoptée, la modalité a aussi un caractère obligatoire.

Les normes et modalités d'évaluation doivent être élaborées de concert avec l'équipe-école, être soumises au conseil d'établissement pour consultation, être approuvées par la direction d'école et être révisées annuellement. *(LIP, art.96.15)*

GRANDS PRINCIPES DIRECTEURS À LA BASE DES NORMES ET MODALITÉ	
<b>Justice, égalité et équité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Évaluation des apprentissages dans le respect des lois et des règlements.</li><li>- Références uniformes pour tous : PFEQ, Progression des apprentissages et cadres d'évaluation.</li><li>- Prise en compte des caractéristiques individuelles ou communes à certains groupes, afin d'éviter d'accroître, par la démarche évaluative, les différences existantes.</li></ul>
<b>Droit à l'information</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Transmission aux parents d'un résumé des normes et modalités d'évaluation dès le début de l'année scolaire. <i>(RP, art.20, alinéa 4)</i></li></ul>
<b>Confidentialité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accessibilité des résultats uniquement pour les personnes faisant partie de la démarche évaluative : l'élève, ses parents, les enseignants concernés, la direction d'établissement et tout autre membre du personnel impliqué dans la démarche.</li></ul>
<b>Transparence</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaissance et compréhension par l'élève des objets d'évaluation, ainsi que des critères d'évaluation à la base des jugements posés par l'enseignant.</li><li>- Rétroactions fréquentes et claires de la part de l'enseignant.</li></ul>
<b>Note de passage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Résultats exprimés en %.</li><li>- Note de passage fixée à 60%. <i>(RP, art. 28.1)</i></li></ul>

# 1. La planification

Normes	Modalités
<p>1. La planification de l'évaluation est intégrée à la planification de l'enseignement.</p>	<p>1.1 L'enseignant précise les critères d'évaluation reliés aux situations d'apprentissage et d'évaluation qu'il propose à ses élèves. Il en discute avec l'équipe-matière au besoin.</p> <p>1.2 L'enseignant choisit ou élabore ses outils d'évaluation en fonction des critères d'évaluation précisés par les cadres d'évaluation.</p>
<p>2. La différenciation en évaluation, lorsqu'elle est nécessaire, fait partie intégrante de la planification.</p>	<p>2.1 L'enseignant tient compte de la situation particulière de certains élèves ayant un plan d'intervention ou faisant partie d'un cheminement particulier par des mesures qu'il juge adaptées à la situation. Selon le besoin, il peut solliciter la collaboration d'intervenants auprès de l'élève (TES, orthopédagogue, etc.).</p>
<p>3. Les compétences, telles que structurées à l'intérieur des cadres d'évaluation, font l'objet d'une évaluation selon la fréquence établie par les enseignants.</p> <p>En certaines situations, la planification de l'évaluation peut être une responsabilité partagée entre les membres de l'équipe-école.</p>	<p>3.1 En mars, sur consultation de la direction, le conseil d'école détermine les dates de fin d'étape et de remise des bulletins.</p> <p>3.2 En avril, pour chaque niveau et pour chaque étape, l'équipe-matière décide des compétences évaluées à chacune des étapes. Cette consultation se fait à l'aide du document que l'on retrouve à l'annexe 1.</p> <p>3.3 Deux rencontres de parents sont organisées durant chaque année scolaire.</p>
<p>4. Un résultat doit être transmis pour chacune des disciplines à chaque étape.</p> <p>À la 3<sup>e</sup> étape, pour l'ensemble des disciplines, toutes les compétences et tous les volets tels que structurés à l'intérieur des cadres d'évaluation, doivent faire l'objet d'évaluations afin de constituer un bilan de fin d'année.</p>	<p>4.1 Si l'Instruction annuelle l'autorise, certaines matières pourraient ne pas avoir de résultats disciplinaires à la 1<sup>re</sup> ou à la 2<sup>e</sup> étape. Une équipe-matière pourrait cependant, si elle le désire et si le nombre d'évaluations est suffisant, décider d'inscrire un résultat disciplinaire à toutes les étapes. L'équipe-matière doit informer la direction afin d'informer les parents.</p>

## 2. La prise d'information et l'interprétation

Normes	Modalités
<p>1. L'enseignant a notamment le droit [...] de choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés. (LIP 19.2)</p>	<p>1.1 L'enseignant recueille et consigne des données variées, pertinentes, en nombre suffisant et échelonnées durant l'année.</p> <p>1.2 Après entente avec la direction et l'enseignant, pour certains élèves, la prise d'information et l'interprétation des données pourraient relever d'une équipe multidisciplinaire composée d'enseignants et de membres du personnel des services complémentaires.</p>
<p>2. L'interprétation des données est critériée.</p>	<p>2.1 L'équipe-matière échange sur l'interprétation commune des exigences liées aux cadres d'évaluation.</p> <p>2.2 Chaque enseignant est responsable de présenter et de vulgariser les critères d'évaluation de sa discipline aux élèves.</p> <p>2.3 Au besoin, l'enseignant convient avec la direction lors du plan d'intervention, des adaptations ou des modifications à faire aux critères d'évaluation afin de répondre aux besoins de l'élève.</p>
<p>3. Utilisation des épreuves validées par le Centre de services scolaire.</p>	<p>3.1 Pour les épreuves de fin d'année, l'enseignant ou l'équipe-matière, après un consensus, doit choisir une situation d'évaluation parmi les épreuves validées par le Centre de services scolaire. Une fois l'épreuve choisie, celle-ci est utilisée dans son intégralité. Toutefois, si l'enseignant ou l'équipe-matière préfère une autre épreuve, elle devra la faire valider par la direction.</p>
<p>4. Approbation des épreuves-écoles.</p>	<p>4.1 La direction peut exiger l'approbation des épreuves-écoles de juin soumises aux élèves.</p>
<p>5. L'enseignant informe l'élève de la valeur relative de ses examens de fin d'année (évaluations de juin du Centre de services scolaire, de l'école et les épreuves d'appoint du MÉQ.). Ces examens doivent avoir une valeur relative minimale de 15 % à la 3<sup>e</sup> étape.</p>	<p>5.1 Lors des épreuves de fin d'année, si un élève est absent ou s'il refuse de faire une évaluation, il faut se référer au document en annexe 5.</p> <p>5.2 Pour les évaluations utilisées afin d'émettre un jugement, l'enseignant conserve toutes traces significatives au moins un an suivant la fin de l'année scolaire.</p>

## 2. La prise d'information et l'interprétation (suite)

Normes	Modalités
<p>6. Toute situation de plagiat ou de tricherie peut encourir des conséquences pouvant aller jusqu'à la note de « zéro » en fonction de la situation d'évaluation, qu'elle soit de nature ministérielle ou locale.</p>	<p>6.1 L'enseignant qui est témoin d'une situation de plagiat et/ou de tricherie avise la direction du niveau le plus rapidement possible.</p> <p>6.2 La direction du niveau détermine avec l'enseignant s'il y a plagiat et/ou tricherie.</p> <p>6.3 Aucune reprise de l'examen ne sera permise dans les situations suivantes : horaire bloqué et examens du MEQ ou du CSS.</p>

## 3. Le jugement

Normes	Modalités
<p>1. Le jugement est la responsabilité de l'enseignant. Celui-ci peut au besoin consulter d'autres intervenants.</p>	<p>1.1 Afin d'éclairer son jugement, l'enseignant peut discuter de la situation de certains élèves avec les membres de l'équipe-matière, ceux de l'équipe-niveau et ceux des services professionnels.</p>
<p>2. Les compétences et les volets liés à chacune des matières sont des objets d'évaluation.</p>	<p>2.1 Les enseignants doivent donner une appréciation pour chacune des compétences et des volets.</p>
<p>3. Le jugement repose sur des informations pertinentes, variées et suffisantes relativement aux apprentissages de l'élève.</p>	<p>3.1 L'enseignant porte un jugement à partir des données qu'il a recueillies et a interprétées à l'aide d'instruments formels.</p>
<p>4. Mesure de valorisation – Exemption 85 %</p>	<p>4.1 L'élève qui aura obtenu un <b>sommaire</b> de 85 % dans les matières ciblées ou aura obtenu un 85 % dans la compétence de la matière ciblée <b>pourra</b> être exempté de l'évaluation de fin d'année qui se déroule pendant la session d'examens à horaires bloqués.</p> <p>4.2 Cette décision se prendra par l'enseignant concerné à la fin du mois de mai.</p> <p>4.3 L'enseignant, par courriel, informe le parent de l'exemption de son enfant à l'examen dans la semaine précédant la session d'examens, via un message uniforme.</p> <p>4.4 La mesure de validation s'applique uniquement aux épreuves école ou CSS validées.</p> <p>4.5 Un élève exempté d'un examen peut prendre la décision de le faire et le meilleur résultat sera retenu.</p>

## 4. La décision-action

Normes	Modalités
<p>1. À chacune des années, des actions pédagogiques différenciées peuvent être mises en œuvre pour soutenir et enrichir la progression des apprentissages de certains élèves.</p>	<p>1.1 L'enseignant peut choisir des moyens de régulation et d'enrichissement répondant aux besoins particuliers de ses élèves.</p> <p>1.2 L'enseignant peut proposer à l'élève l'occasion de s'autoévaluer en lui suggérant différents moyens, en lui fixant des défis et en utilisant des grilles d'autoévaluation, de coévaluation, etc.</p>
<p>2. La transmission des informations est planifiée pour assurer la poursuite des apprentissages de l'élève.</p>	<p>2.1 À la fin de chacune des années scolaires, et ce, jusqu'à la 4<sup>e</sup> secondaire, l'équipe-niveau et les autres intervenants qui ont travaillé auprès de certains élèves, dressent un portrait précis de leurs apprentissages et déterminent les mesures d'adaptation nécessaires à la poursuite des apprentissages, afin de prendre une décision à l'égard de leur cheminement pour l'année scolaire suivante (Comité de promotion).</p>

## 5. La communication

Normes	Modalités
<p>1. Les enseignants déterminent les périodes de remise de notes-</p>	<p>1.1 À chaque année, le conseil d'école sera consulté sur la détermination des dates de fin d'étape de l'année scolaire suivante.</p> <p>1.2 À chaque année, le personnel enseignant sera consulté sur les compétences appréciées et sur les compétences évaluées lors de chacune des étapes.</p>
<p>2. Les informations suivantes sont communiquées aux parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ La pondération des étapes.</li> <li>■ Les dates des épreuves obligatoires ministérielles et des épreuves uniques.</li> <li>■ La date à laquelle sera transmise la communication écrite.</li> <li>■ Les dates de fin d'étape et de remise des bulletins.</li> <li>■ La fréquence de communication au bulletin des compétences disciplinaires (français, anglais, mathématique) ou des volets (pour les disciplines, au secondaire, à caractère scientifique).</li> <li>■ Le choix des compétences transversales qui feront l'objet de commentaires à la 1<sup>re</sup> et à la 3<sup>e</sup> étape.</li> </ul>	<p>2.1 Ces informations seront déposées sur le site web de l'école au début de l'année scolaire ainsi que communiquées par courriel aux parents.</p>
<p>3. Les enseignants, en collaboration avec la direction, déterminent la forme et le contenu (apprentissage et comportement) de la première communication écrite autre qu'un bulletin, ainsi que le moment (avant le 15 octobre) où elle sera transmise aux parents.</p>	<p>3.1 Utilisation de la version électronique proposée par le Centre de services scolaire.</p> <p>3.2 La première communication sera remise à l'élève et le parent pourra la consulter via le portail-parents au plus tard le 15 octobre de chaque année.</p> <p>3.3 Les enseignants qui ont des matières à quatre périodes ou plus par cycle devront remplir cette première communication aux parents.</p>

## 5. La communication (suite)

Normes	Modalités
<p>4. À la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> étape, les résultats des élèves peuvent être accompagnés de commentaires pour chaque discipline et le commentaire est obligatoire lorsque l'élève est en situation d'échec.</p>	<p>4.1 Utilisation de la banque des commentaires disponible dans Mosaïk par l'équipe-école (Annexe 3).</p>
<p>5. Les bulletins sont transmis au plus tard le 15 novembre pour la 1<sup>re</sup> étape, le 21 février pour la 2<sup>e</sup> étape et le 5 juillet pour la 3<sup>e</sup> étape.</p>	<p>5.1 Utilisation de la banque des commentaires disponible dans Mosaïk</p>
<p>6. En équipe-école, une décision est prise quant à la responsabilité des enseignants relativement à l'appréciation des compétences transversales. À la 1<sup>re</sup> et à la 3<sup>e</sup> étape, des commentaires sur deux des quatre compétences ciblées par le MÉQ doivent être présents.</p> <p>Pour l'année 2024-2025, l'Instruction annuelle permet de ne faire des commentaires que sur l'une de ces quatre compétences, et ce, à l'étape jugée la plus appropriée.</p>	<p>6.1 L'enseignant désigné (tuteur ou conseiller) est responsable de saisir les défis ou les forces de chacun des élèves à la 1<sup>re</sup> et à la 3<sup>e</sup> étape sur les compétences transversales appréciées. (Annexe 5)</p> <p>6.2 À chaque année sur consultation du personnel, l'équipe-niveau cible la compétence qui sera évaluée au 1<sup>er</sup> et au 3<sup>e</sup> bulletin.</p>

## 5. La communication (suite)

Normes	Modalités
7. Au moins une fois par mois, des renseignements sont fournis aux parents d'un élève dans le cas où sa progression des apprentissages laisse craindre un échec.	7.1 Ces renseignements peuvent être fournis par le personnel de l'école de différentes façons : appel téléphonique, lettre, communication par le portail-parents, bulletin, etc.
8. Le bulletin unique comporte trois étapes. On y retrouve notamment un résultat disciplinaire pour chaque matière enseignée ainsi que la moyenne du groupe.	8.1 Chaque compétence est évaluée deux fois par année. Le résultat de chaque compétence doit référer à un minimum de deux traces (LIP).

## 6. La qualité de la langue

Normes	Modalités
1. La qualité de la langue parlée et écrite est reconnue dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation des élèves.	1.1 Les enseignants précisent aux élèves leurs attentes à l'égard de la qualité de la langue à l'intérieur des situations d'apprentissage.
2. La qualité de la langue est une responsabilité partagée par tous les intervenants de l'école et par tous les élèves.	2.1 Par l'entremise de la compétence transversale « Savoir communiquer », l'enseignant désigné (tuteur ou conseiller) est responsable de saisir le défi ou la force de l'élève à la 1 <sup>re</sup> et à la 3 <sup>e</sup> étape.

## 7. Conservation des anciennes épreuves

Normes	Modalités
<p><b>1. Les épreuves du Centre de services scolaire (imposées, proposées, communes) et les épreuves-école</b>            Conservation, par l'école, Toute les principales traces et/ou épreuves ayant servi à porter un jugement sur le rendement de l'élève seront conservées pendant un minimum d'un an.</p>	1.1 L'école conserve, jusqu'en juin de l'année suivante, les principales traces et/ou épreuves ayant servi à porter son jugement sur le rendement de l'élève.



**L'ESCALE**  
ÉCOLE SECONDAIRE

---

*Les règles de cheminement des élèves*

---

## Choix de l'organisation pédagogique qui répond aux besoins de l'élève.

Règles	Modalités d'application
<p><b>1.</b> L'équipe-niveau et si nécessaire, les intervenants concernés identifient les besoins de l'élève en s'appuyant sur la collecte d'informations telles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'état de ses apprentissages ;</li> <li>➤ Les services reçus ou à recevoir ;</li> <li>➤ Toute autre information pertinente notamment celle recueillie dans le cadre de la démarche du plan d'intervention.</li> </ul>	<p><b>1.1</b> L'équipe-école élabore un processus, des outils de collecte ou d'analyse d'information.</p> <p><b>1.2</b> L'équipe-niveau identifie les besoins de l'élève en tenant compte des responsabilités de chacun.</p> <p><b>1.3</b> L'enseignant consigne les informations utiles à l'analyse des besoins de chacun des élèves.</p> <p><b>1.4</b> Les intervenants consignent les informations utiles et informent les enseignants concernés.</p>
<p><b>2.</b> Les décisions relatives au cheminement scolaire (classement) relèvent de la direction de l'école et peuvent être prises en concertation avec les enseignants et les intervenants concernés.</p>	<p><b>2.1</b> L'école privilégie des modalités et des outils de concertation.</p>
<p><b>3.</b> Les décisions relatives au cheminement scolaire (classement) sont prises en tenant compte des besoins de l'élève.</p>	<p><b>3.1</b> L'école établit l'organisation pédagogique pour répondre aux besoins des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Remédiation dans chaque matière ;</li> <li>➤ Enseignants-ressources ;</li> <li>➤ Enseignement en équipe (<i>team teaching</i>) ;</li> <li>➤ Études dirigées ;</li> <li>➤ Plan d'intervention ;</li> <li>➤ Tutorat ou conseiller ;</li> <li>➤ Autres.</li> </ul>
<p><b>4.</b> De façon exceptionnelle, une décision relative au cheminement scolaire peut être revue à la lumière des constats des apprentissages et à partir de la situation de l'élève en cours d'année.</p>	<p><b>4.1</b> Au besoin, les personnes concernées se rencontrent pour analyser l'état des apprentissages et la situation de l'élève en vue d'assurer la continuité de ses apprentissages.</p>
<p><b>5.</b> Les décisions relatives à l'accès au parcours de formation axée sur l'emploi s'appuient sur les besoins de l'élève et sur les critères d'admission fixés par le MÉQ.</p>	
<p><b>6.</b> Le choix du parcours de formation (FG ou FGA) revient à l'élève lorsqu'il effectue son choix au niveau des sciences de la 3<sup>e</sup> secondaire si l'organisation scolaire le permet.</p>	

Règles	Modalités d'application
<p>7. L'élève poursuit ses apprentissages dans le parcours de formation correspondant à ses besoins.</p>	<p>7.1 À partir des informations recueillies et de la situation générale de l'élève, l'école offre les moyens lui permettant de poursuivre ses apprentissages dans un parcours approprié.</p>
<p>8. Suite à une recommandation du comité de promotion et après la décision de la direction, l'élève qui poursuit l'année suivante ses apprentissages dans une discipline sans avoir obtenu la note de passage peut bénéficier de mesures de soutien.</p>	
<p>9. L'élève est admis dans un programme de son choix s'il :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réponds aux critères d'admission ;</li> <li>➤ Si l'organisation scolaire le permet.</li> </ul>	
<p>10. Pour accéder à la séquence mathématique sciences naturelles de la 4<sup>e</sup> secondaire, l'élève devra avoir obtenu un résultat supérieur ou égal à 75 % dans le sommaire des compétences du programme de mathématique de la 3<sup>e</sup> secondaire.</p>	
<p>11. Pour s'inscrire en chimie et/ou physique, l'élève doit avoir réussi le cours de science et technologie de l'environnement ou science et environnement de la 4<sup>e</sup> secondaire.</p>	

# Règles de cheminement de l'élève

---

## **A Règles de cheminement de la 1<sup>re</sup> secondaire vers la 2<sup>e</sup> secondaire :**

La note de passage est de 60 %.

L'élève devra avoir cumulé au moins 26 unités de la 1<sup>re</sup> secondaire et réussir au moins 2 matières sur 3 parmi les suivantes : français, anglais, mathématique. Cependant, l'élève qui répond à ces exigences, mais qui échoue l'une des trois matières de base pourra se voir référer à un service spécifique selon les services de l'organisation scolaire.

Suite à une recommandation du comité de promotion, la direction pourra promouvoir un élève qui ne répond pas complètement à ces exigences.

## **B Règles de passage de la 2<sup>e</sup> secondaire vers la 3<sup>e</sup> secondaire :**

La note de passage est de 60 %.

L'élève devra avoir cumulé au moins 26 unités de la 2<sup>e</sup> secondaire et réussir au moins 2 matières sur 3 parmi les suivantes : français, anglais, mathématique. Cependant, l'élève qui répond à ces exigences, mais qui échoue l'une des trois matières de base pourra se voir référer à un service spécifique selon les services de l'organisation scolaire.

Suite à une recommandation du comité de promotion, la direction pourra promouvoir un élève qui ne répond pas complètement à ces exigences.

## **C Règles de cheminement de la 3<sup>e</sup> secondaire vers la 4<sup>e</sup> secondaire :**

Cumul, par l'élève, d'un minimum de **26 unités** à la première année du deuxième cycle du secondaire (3<sup>e</sup> secondaire) **DONT** la réussite, par l'élève, **d'au moins deux des trois disciplines suivantes** en 3<sup>e</sup> secondaire:

- Français langue d'enseignement;
- Anglais langue seconde;
- Mathématiques.

Le directeur de l'école peut admettre à la 4<sup>e</sup> secondaire l'élève qui ne répond pas aux exigences sur recommandation d'un comité de passage qu'il a réuni à cette fin. Si tel est le cas, l'année suivante, la direction de l'école doit s'assurer d'offrir du soutien à l'élève en situation d'échec afin de lui permettre d'obtenir les unités manquantes.

## **D Règles de cheminement de la 4<sup>e</sup> secondaire vers la 5<sup>e</sup> secondaire :**

Cumul, par l'élève, d'un minimum de **26 unités** à la deuxième année du deuxième cycle du secondaire (4<sup>e</sup> secondaire) **DONT** la réussite, par l'élève, **d'au moins trois des quatre disciplines suivantes** en 4<sup>e</sup> secondaire:

- Français langue d'enseignement;
- Anglais langue seconde;
- Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques;
- Histoire du Québec et du Canada.

*\*En cas d'échec en Mathématiques de 4<sup>e</sup> secondaire, si ces règles de passage sont respectées, le cours peut être repris en 5<sup>e</sup> secondaire dans la grille-matière.*

Le directeur de l'école peut admettre à la 5<sup>e</sup> secondaire l'élève qui ne répond pas aux exigences sur recommandation d'un comité de passage qu'il a réuni à cette fin. Si tel est le cas, l'année suivante, la direction de l'école doit s'assurer d'offrir du soutien à l'élève en situation d'échec afin de lui permettre d'obtenir les unités manquantes.

### **Cas particuliers:**

**Un élève vit une situation exceptionnelle\* qui explique son échec dans une matière. Le préjudice grave ou la raison humanitaire (art. 222 de la LIP) doit être documenté dans le dossier de l'élève.**

- Il pourrait être placé au niveau supérieur dans cette matière, mais devra être évalué de façon distincte et réussir le programme du niveau inférieur afin d'obtenir les unités.
- Exemples: décès d'un parent, traitements médicaux qui entraînent de nombreuses absences, etc.

**Un élève de l'enseignement à la maison qui réintègre l'école en 5<sup>e</sup> secondaire.**

- Une demande peut être présentée au ministère pour le déboulage des unités en arts et éducation physique et à la santé.

**Un élève qui est candidat à une exemption de réussite (ex.: en mathématique)**

- Il pourrait être mis en modification lors de sa 4<sup>e</sup> secondaire (063400) et 5<sup>e</sup> secondaire (063500) afin de le faire cheminer et lui éviter de reprendre trois fois les mêmes notions de 3<sup>e</sup> secondaire.

**Un élève qui provient d'une autre province canadienne**

- Il faut vérifier avec la responsable de la sanction si l'élève peut se voir reconnaître le cours d'Histoire du Québec et du Canada.

*Révision des règles de passage CSS, suite à l'application de l'arrêt du déboulage, en collaboration avec la responsable de la Sanction, les directions des écoles secondaires et leur équipe de l'organisation scolaire (mars 2024).*

## E Règles d'obtention du diplôme d'études secondaires (DES)

L'élève doit cumuler au moins 54 unités de la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, dont au moins 20 unités de la 5<sup>e</sup> année du secondaire et, parmi ces unités, les unités suivantes obligatoires :

<b>4<sup>e</sup> secondaire</b>
4 unités de mathématique culture, société et technique ou 6 unités de la mathématique sciences naturelles
4 unités de sciences et technologies ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques
4 unités d'histoire et d'éducation à la citoyenneté
2 unités d'art
<b>5<sup>e</sup> secondaire</b>
6 unités de langue d'enseignement
4 unités de langue seconde
2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique et santé

Le relevé des apprentissages\* est le document officiel qui confirme la réussite ou la non-réussite de l'élève.

\*Relevé des apprentissages :

Document produit par le MÉQ faisant état des résultats officiels obtenus par l'élève en 4<sup>e</sup> secondaire et en 5<sup>e</sup> secondaire